



**PRÉFET
DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-préfecture de Roanne

Roanne, le **19 MARS 2025**

Affaire suivie par : AL / CT
Bureau des Libertés
et de la Sécurité Publiques
Section Sécurité et Autorisations Administratives
Tél. : 04 77 23 64 64
Courriel : sp-roanne@loire.gouv.fr

Le sous-préfet de Roanne
à
Monsieur le maire de Mably

OBJET : Installation classée pour la protection de l'environnement soumise à autorisation :
société SEEDRANOVA.

Mise à consultation du public par voie électronique préalable à une demande d'autorisation environnementale relative à la création d'un centre de tri multi-filières de déchets non dangereux, sur le site de la société à Mably (42300).

REF :

- Code de l'environnement,
- Décret n°2024-742 du 06 juillet 2024 portant diverses dispositions d'application de la loi industrie verte et de simplification en matière d'environnement.

P. J. :

- Un dossier de demande d'autorisation environnementale (1 version numérique ; la version papier est transmise par le pétitionnaire) ;
- Des affiches qui vous seront adressées ultérieurement ;
- Un certificat d'affichage à retourner complété dès le 04/07/2025, 12h00.

Je vous transmets l'intégralité du dossier relatif à la demande d'autorisation environnementale formulée par la société SEEDRANOVA dont l'objet est la création d'un centre de tri multi-filières de déchets non dangereux sur le territoire de votre commune à la ZAC de Bonvert.

La consultation du public aura lieu du **4 avril 2025 à 8h45 au 4 juillet 2025 à 12h00 inclus.**

La mairie de Mably est le siège de la consultation du public où le dossier en version papier et numérique seront mis à la disposition du public. Le commissaire enquêteur désigné pour cette enquête, Monsieur Maurice GIROUDON, organisera à Mably :

- une réunion d'ouverture : jeudi 17 avril 2025 de 18h00 à 20h00, salle polyvalente du Centre omnisports Paul Desroches (rue Pablo Neruda),

Standard : 04 77 23 64 64

Télécopie : 04 77 71 42 78

Site internet : www.loire.gouv.fr

Adresse postale : Rue Joseph Déchelette – 42328 ROANNE CEDEX

- une réunion de clôture : lundi 23 juin 2025 de 18h00 à 20h00, salle Robert Allier de l'Espace de la Tour (3 rue du 19 mars 1962),

- et tiendra une permanence pour le public : mercredi 4 juin 2025 de 13h30 à 16h30, en mairie de Mably.

Il vous appartient d'appliquer strictement les prescriptions de la consultation du public notamment sur :

- l'affichage de l'avis de consultation du public par voie électronique (effectué 15 jours au moins avant le début de la consultation et pendant toute sa durée, soit **au plus tard avant le 20 mars 2025 et jusqu'au 4 juillet 2025, à 12h00 inclus**) ;

- le déroulement de la consultation du public : respect des dates, horaires, réunions publiques et permanences du commissaire enquêteur, mise à disposition du public du dossier papier ;

- et conformément à l'article R181-18 du Code de l'environnement, de saisir pour avis votre conseil municipal dans les délais réglementaires.

Je vous remercie de la collaboration que vos services voudront bien apporter pour le bon déroulement de cette consultation publique.

Le sous-préfet,



Hervé GERIN